



FAUVETTE À TÊTE NOIRE
© NIDAL ISSA

LES OISEAUX EN FRANCE, UNE RICHESSE À PROTÉGER

Par Bernard Deceuninck et Frédéric Jiguet

À ce jour, l'inventaire complet des oiseaux de France métropolitaine compte un peu plus de 570 espèces sauvages. Si les espèces d'oiseaux communs ont tendance à baisser, les oiseaux rares augmentent. Toute cette richesse avifaunistique est à protéger. La loi de protection de la nature de 1976, la création d'espaces protégés jouent un rôle important dans cette protection. Mais c'est aussi de la responsabilité de gestionnaire des jardins tant publics que particuliers.

Si la France accueille autant d'espèces d'oiseaux, c'est principalement pour deux raisons, toutes deux liées à sa situation géographique. Elle est tout d'abord localisée sur le couloir de migration entre l'Europe et l'Afrique de l'ouest, drainant un grand nombre de migrateurs qui franchiront les Pyrénées et finiront par rejoindre l'Afrique au détroit de Gibraltar. Notre pays se situe à la croisée de différents grands ensembles biogéographiques, abritant des habitats et des climats variés, que l'on nomme atlantiques, continentaux, méditerranéens et alpins. S'y croisent donc des communautés d'oiseaux qui aiment le chaud, le frais, le

vent, la pluie ou la sécheresse. La diversité d'usages des sols permet d'accueillir des espèces généralistes (c'est-à-dire à l'aise dans tous les types d'habitats) et des espèces spécialistes des milieux cultivés, forestiers, urbains, ou encore des millions d'oiseaux d'eau en hiver, quand les plans d'eau gèlent plus au nord.

Avec ses façades atlantique et méditerranéenne, la France abrite de nombreux oiseaux marins, qui viennent à terre pour se reproduire mais passent presque tout leur temps en mer, au large. C'est le cas des puffins qui nichent sur les îles de Marseille et en Corse, ou des pingouins et des guillemots qui nichent en Bretagne. Sans parler du Macareux moine, symbole choisi par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour illustrer son combat pour ces chers volatiles – il n'en reste que quelques rares couples en Bretagne où le réchauffement climatique pourrait bien les faire disparaître.

— LA FRANCE, TERRE D'ACCUEIL POUR LES OISEAUX —

La liste complète des oiseaux de France métropolitaine comprend toutes les espèces observées dans la nature, y compris les plus rares, dont certaines ne sont pas vues



LE MARTINET NOIR, UN OISEAU LIÉ AU BÂTI - © NIDAL ISSA

tous les ans, des espèces accidentelles qui se sont égarées, en provenance d'autres continents. L'avifaune de France métropolitaine à proprement parler compte un peu plus de 400 espèces dont environ 300 se reproduisent de manière régulière dans notre pays et 120 qui ne sont présentes qu'en dehors de la saison de reproduction. Parmi elles, on distingue celles qui ne font que traverser la France, les oiseaux de passage. Ces migrants proviennent des pays nordiques où ils se reproduisent. Ils font tout au plus une halte dans l'hexagone, en route vers l'Europe du Sud ou l'Afrique. Parmi les « non-nicheurs », on compte aussi un grand nombre d'hivernants, qui s'installent chez nous durant la mauvaise saison. Ils arrivent dès la fin de l'été et viennent en nombre entre octobre et novembre, pour quitter progressivement le pays à la faveur de l'allongement des jours et de la hausse des températures, dès février.

— ALLERS ET VENUES DANS TOUS LES SENS —

Si ces schémas sont simples, leur compréhension sur le terrain n'est pas aisée, tant on observe des allers et venues d'oiseaux dans tous les sens. Aussi, la stratégie adoptée par bon nombre d'oiseaux migrants est souvent plus complexe. Arrêtons-nous par exemple sur le cas du rouge-gorge familier, très connu des jardiniers : si les nicheurs français sont sédentaires, des oiseaux scandinaves viennent passer l'hiver partout en France, grossissant dès l'automne les rangs des nicheurs locaux, auxquels il faut ajouter les individus immatures issus de la reproduction locale. D'autres rouges-gorges ne font que traverser la France pour rejoindre le Maghreb.

On comprend alors que les populations d'oiseaux abritées par un jardin, un bois, une prairie, varient tout au long de l'année, mais aussi d'une année à l'autre. Ces variations ne sont cependant pas aléatoires et sont à considérer comme une dynamique propre à chaque espèce, au gré des



LE MOINEAU DOMESTIQUE, UN EXEMPLE D'ESPÈCE TRÈS COURANTE DANS NOS VILLES - © NIDAL ISSA

saisons, du succès reproducteur, des ressources, du climat etc. Les assemblages d'espèces observés dans des milieux similaires sont proches, puisque leur composition dépend des exigences écologiques des espèces qui les composent et ne varie donc pas aléatoirement. Les jardins arborés abritent plus d'espèces forestières (sittelles, fauvettes) que les espaces ouverts qui constitueront des zones d'alimentation pour les oiseaux liés au bâti (Rouge-queue noir, Martinet noir, Hirondelle de fenêtre).

— UN RÔLE À JOUER POUR LE JARDINIER —

Alors qu'on imagine bien la richesse avifaunistique considérable des parcs arborés et des vastes espaces « verts », il est plus difficile d'envisager un petit jardin « riche » en oiseaux. Il est pourtant tout à fait possible d'y attirer une avifaune variée et nombreuse, dès lors que sont assurées des ressources alimentaires (insectes, baies, graines, vers...) et une disponibilité en sites de nidification ou de dortoir (cavités, arbres creux, épineux...). Comme en attestent les comptages réguliers menés par « points d'écoute » dans les espaces urbains et suburbains, les densités de certaines espèces sont considérables dans les jardins : Merles noirs, Tourterelles turques, Accenteurs mouchets, Bergeronnettes grises, Moineaux domestiques, Mésanges bleues, Mésanges charbonnières... Aussi la diversité y est-elle considérable : à chaque point d'écoute de cinq minutes, quinze à vingt espèces peuvent être contactées dans les jardins, jusqu'à trente dans les parcs et davantage s'ils comptent des arbres à cavités (choucas, Pigeon colombin), des pièces d'eau (poule d'eau, Canard colvert). Ces résultats sont équivalents, voire supérieurs à ceux des comptages menés en forêt ou en campagne bocagère. Ces quelques chiffres démontrent comment le jardinier, professionnel ou particulier a un rôle à jouer dans le maintien des oiseaux familiers.



LA HUPPE FASCIÉE EST PLUS RAREMENT PRÉSENTE DANS NOS JARDINS - © NIDAL ISSA
LE POUILLOT VÉLOCE, UNE ESPÈCE FORESTIÈRE POUVANT FRÉQUENTER NOS JARDINS
© NIDAL ISSA

LA CIGOGNE BLANCHE A FAILLI DISPARAÎTRE - © NIDAL ISSA

— À LA PORTÉE DE TOUS —

Les ornithologues nomment « oiseaux familiers » cette avifaune sauvage qui vit auprès de l'homme et qui participe à la diversité biologique de ses espaces de vie, en ville et à la campagne. Il s'agit d'une fraction non négligeable de l'avifaune indigène, puisqu'elle compte une quarantaine d'espèces, une soixantaine si l'on prend en compte les quelques rapaces (Faucon crécerelle, Effraie des clochers, Chevêche d'Athéna) et autres espèces plus rares de nos jardins (huppe, Rouge-queue à front blanc)...

En incluant les oiseaux d'eau communs et les oiseaux forestiers qui occupent aussi nos parcs et grands jardins arborés (Foulque macroule, Pigeon ramier, Pouillot véloce...), la liste des oiseaux communs s'étend jusqu'à 100 espèces. Sur une année, c'est donc le quart de l'avifaune de France qui se trouve à la portée de tous, à l'échelle de chaque commune.

— BAISSÉ DES OISEAUX COMMUNS —

Les ornithologues organisent des comptages des oiseaux rares depuis bientôt un demi-siècle à travers toute la France. Les oiseaux communs sont dénombrés, quant à eux, depuis 1989. Les données générées par ces suivis permettent de mesurer l'évolution des populations et d'identifier les espèces qui méritent une attention particulière en matière de conservation. Ces données ont révélé le déclin continu d'oiseaux pourtant communs et, à l'opposé, une progression d'espèces rares et localisées qui étaient en danger il y a quelques décennies. On peut en déduire que la nature ordinaire s'abîme peu à peu, alors que la conservation d'espèces plus rares remporte de beaux succès. Les habitats occupés par les oiseaux communs subissent une dégradation généralisée, avec comme principales menaces le développement de l'agriculture intensive, des infrastructures et l'urbanisation.

— UN APPEL À PROTÉGER LES OISEAUX —

La protection réglementaire de tous les oiseaux de proie, des hérons, des goélands, des mouettes, de nombreux passereaux, intervenue en 1976 (Loi de protection de la Nature), ainsi que la création d'espaces protégés, ont joué un rôle essentiel pour le retour d'oiseaux qui ont failli disparaître : balbuzard, Héron cendré, Cigogne blanche... Cette loi a donc été efficace pour arrêter la destruction d'oiseaux considérés jusque-là comme nuisibles (tir, piégeage, empoisonnement) et susciter la création d'espaces protégés. En revanche, la loi de protection de la nature n'a pas aidé à maintenir les espèces les plus abondantes qui accusent des déclins dramatiques, souvent liés à la mauvaise gestion de leurs milieux de nidification (torcol, hirondelles, bouvreuil...). Cela justifie d'en appeler à tous les gestionnaires d'espaces verts, y compris des jardins particuliers pour contribuer à protéger les oiseaux communs, palliant ainsi, à leur échelle, la perte et dégradation généralisée des habitats.

À consulter, deux sites :

- La ligue de protection des oiseaux : <http://www.lpo.fr/>
- Le réseau Vigienature : <http://vigienature.mnhn.fr/>